

Taux de rendement sur la base de tarification

Table des matières

1	Coût moyen pondéré du capital	5
2	Coût de la dette	6
3	Rendement sur l'avoir propre	7

1 Coût moyen pondéré du capital

	Taux	Structure du capital	Taux pondéré
Dette	6,779 %	70 %	4,746 %
Avoir propre	9,538 %	30 %	2,862 %
Coût moyen pondéré du capital			7,608 %

1 Le présent calcul indique une augmentation de 0,062 % du coût moyen pondéré du capital
 2 par rapport au coût moyen pondéré du capital de 7,546 % en 2011, résultant de l'effet
 3 combiné de la diminution de 0,325 % du taux de la dette (effet pondéré de - 0,227 %) et de
 4 l'augmentation de 0,961 % du rendement des capitaux propres (effet pondéré de 0,289 %).

5 L'écart de 0,770 % entre le coût moyen pondéré du capital de 2012 (7,608 %) et celui
 6 autorisé par la Régie en 2012 (6,838 %) résulte du taux de rendement inférieur du coût de
 7 la dette qui s'établit à 6,779 % comparativement au taux autorisé de 7,030 % (effet pondéré
 8 de -0,175 %) ainsi que du taux de rendement supérieur de l'avoir propre, qui s'établit à
 9 9,538 % comparativement au taux autorisé de 6,391 % (effet pondéré de 0,945 %).

10 Le coût moyen pondéré du capital représente le taux de rendement sur la base de
 11 tarification et peut être illustré comme suit :

Résultat net réglé pour les fins tarifaires ¹	483,4 M\$
Frais financiers ²	+ 801,9 M\$
Résultat net réglé avant frais financiers	1 285,3 M\$
Base de tarification ³	16 894,1 M\$
Taux de rendement sur la base de tarification	7,608 %

12 Le détail des composantes Dette et Avoir propre est présenté ci-après.

¹ Voir la pièce HQT-2, Document 1.1.

² Voir la pièce HQT-2, Document 1.1.

³ Voir la pièce HQT-2, Document 2.

2 Coût de la dette

- 1 Le coût moyen réel de la dette est établi à 6,779 % pour l'année 2012, comparativement à
- 2 7,104 % pour l'année 2011. Le taux retenu par la Régie pour l'année 2012 était de 7,030 %.
- 3 Ainsi, le coût réel 2012 présente un écart de (0,251 %) par rapport au taux retenu.

Coût de la dette

Éléments en M\$		2012 réel	2012 autorisé	Écart
+	Intérêts sur dette à long terme	2 531	2 671	(140)
	Frais de garantie	197	193	4
	Numérateur	2 728	2 864	(136)
/				
-	Dette à long terme et à perpétuité plus swaps	40 835	41 001	(166)
	Éléments dans valeur de la dette et des swaps n'ayant pas contribué à financer les actifs:			
	• Cumul des résultats étendus	287	(64)	351
	• Solde des radiations norme 1650	942	971	(29)
	• Solde des radiations nouvelles normes 2007	(126)	(127)	1
	• Autres éléments dans valeur de la dette et des swaps non inclus au numérateur	(516)	(519)	3
	Dénominateur	40 248	40 739	(491)
=		6,779%	7,030%	(0,251%)

Les totaux sont calculés à partir des données non arrondies

- 4 Notes 1. Les variables apparaissant au numérateur correspondent à la somme des 12 mois.
- 5 2. Les variables apparaissant au dénominateur correspondent à la moyenne des 13 soldes mensuels de décembre
- 6 2011 à décembre 2012.

7 La différence entre le coût moyen de la dette autorisé par la Régie et le coût moyen réel
8 2012 s'explique principalement par la variation à la baisse des taux d'intérêt et, dans une
9 moindre mesure, par l'effet volume.

10

11 Ainsi, les taux d'intérêt réels inférieurs aux taux projetés expliquent une baisse de 0,202 %.
12 De ce pourcentage, la part attribuable au taux court terme (Acceptations bancaires
13 canadiennes 3 mois) représente 0,109 % et la part relative aux taux long terme (Obligations

1 d'Hydro-Québec 30 ans) s'établit à 0,093 %. D'autre part, une baisse de 0,049 % du coût
 2 moyen de la dette est attribuable à l'effet volume. Celui-ci provient essentiellement de l'écart
 3 entre le volume réel et le volume prévu du portefeuille de swaps de gestion du risque de
 4 crédit. Rappelons que ces swaps représentent les sommes encaissées ou décaissées afin
 5 de réduire le risque de crédit associé à la juste valeur des swaps qu'Hydro-Québec transige
 6 pour couvrir le risque de change des dettes émises en devise ainsi que pour gérer son
 7 risque de taux d'intérêt.

Variation du coût de la dette

Variation totale	(0,251 %)
- Effet des taux d'intérêt	(0,202 %)
- Effet volume	(0,049 %)

3 Rendement sur l'avoir propre

Avoir propre présumé relatif aux activités réglementées

Base de tarification ⁴	16 894 119 000 \$
x Portion Avoir propre de la structure du capital ⁵	30 %
Avoir propre présumé relatif aux activités réglementées	<u>5 068 235 700 \$</u>

Rendement des capitaux propres

Résultat net pour les fins tarifaires ⁶	483 400 000 \$
Avoir propre présumé relatif aux activités réglementées	<u>÷ 5 068 235 700 \$</u>
Rendement des capitaux propres	<u>9,538 %</u>

⁴ Voir HQT-2, Document 2.

⁵ Dans sa décision D-2002-95 rendue le 30 avril 2002, la Régie de l'énergie a reconnu, pour l'établissement des tarifs de transport d'électricité à compter du 1^{er} janvier 2001, une structure du capital présumée comportant 70 % de capitaux empruntés et 30 % de capitaux propres.

⁶ Voir HQT-2, Document 1.1.